







































































































































































































































son ancien éclat, à rendre aux églises dévastées tous les ornemens qu'elles possédaient auparavant, à remettre en vigueur les anciens édits, à prêter le nouveau serment comme les autres villes l'avaient fait, et à livrer entre les mains de la justice tous ceux qui s'étaient rendus coupables du crime de lèse-majesté, en prenant les armes et en participant à la profanation des églises. La gouvernante s'obligeait de son côté à oublier le passé, et à intercéder même auprès du roi pour les coupables. Tous ceux qui, dans l'incertitude de recevoir leur grâce, préféreraient se condamner eux-mêmes à l'exil, obtinrent le délai d'un mois pour convertir leurs biens en argent, et mettre leur personne en sûreté; à moins qu'ils n'eussent commis quelque crime, ou qu'ils ne se trouvassent compris dans les exceptions précédentes. Aussitôt après la conclusion de ce traité, il fut enjoint, par la voix du héraut, à tous les ministres calvinistes et luthériens d'Anvers et des environs de quitter le pays dans les vingt-quatre heures. Les chemins étaient remplis de fugitifs qui sacrifiaient à leur croyance tout ce qu'ils avaient de plus cher au monde, et qui transportaient leur culte proscrit sous un ciel moins rigoureux. Ici des maris prenaient congé de leur femme, des pères disaient un adieu éternel à leurs enfans; là ils abandonnaient tous ensemble leur patrie. La ville d'Anvers ressemblait à une maison de deuil; partout où la vue se portait, le spectacle tou-



















































































sous le prétexte de s'entretenir avec eux des affaires du gouvernement ; le duc d'Arschot, les comtes d'Egmont, de Hoorn, de Mansfeld, de Barlaimont et d'Aremberg. Les fils du duc, Vitelli, Serbelloni et Ibarra, généraux espagnols, assistaient à ce conseil. Le jeune comte de Mansfeld y parut aussi ; mais, sur un avis donné secrètement par son père, il se déroba promptement par la fuite au sort dont il était menacé, comme ayant adhéré jadis à la confédération des gueux. Le duc fit à dessein traîner les délibérations en longueur pour attendre les courriers d'Anvers qui devaient lui annoncer l'arrestation des autres victimes. Afin de ne point faire naître de soupçons par cette conduite, il fit assister au conseil l'ingénieur Paciotto, qui présenta les plans de plusieurs forteresses. Enfin, on vint annoncer au duc que la mission de Lodrona avait eu un plein succès ; il rompit alors l'entretien sans affectation, et congédia les conseillers d'état. Le comte d'Egmont voulait se rendre dans les appartemens de don Ferdinand pour y continuer une partie de jeu qu'il avait commencée avant la séance, lorsque le capitaine des gardes du duc, Sanchez d'Avila, s'avança vers lui et lui demanda son épée au nom du roi ; d'Egmont se vit en même temps enveloppé d'une troupe de soldats espagnols qui, suivant les ordres qu'ils avaient reçus, sortirent tout à coup du lieu où ils étaient cachés. Ce coup tout-à-fait inattendu saisit le comte si vivement qu'il en perdit pour



























































































































« jusqu'au fond, et paraître à sa surface? Un ouvrage  
 « de cette importance serait entrepris pendant l'hiver,  
 « au moment où la marée pousserait contre ce faible  
 « rempart des îles entières et des montagnes de glace,  
 « auxquelles des murs de pierre pourraient à peine  
 « résister, et qu'elles briseraient comme du verre! ou  
 « bien si le duc avait le projet de construire un pont  
 « de bateaux, où les prendrait-il, et par quel chemin  
 « les conduirait-il dans ses retranchemens? Il faudrait  
 « nécessairement qu'il passât devant Anvers, où une  
 « flotte était prête à les arrêter ou à les couler bas (1). »

Mais tandis que dans Anvers on cherchait à prouver l'extravagance de son entreprise, le duc de Parme l'avait déjà exécutée. Aussitôt qu'on eut construit les forts de Sainte-Marie et de Saint-Philippe, dont l'artillerie pouvait protéger les ouvriers et l'ouvrage, on travailla des deux côtés du fleuve à une jetée, en employant à cet effet les mâts des plus grands vaisseaux. Par la disposition ingénieuse des solives on donna à leur assemblage une telle solidité que, comme la suite le prouva, il put résister aux violentes secousses de la glace. Cette construction, qui reposait d'une manière ferme et solide au fond du fleuve, et qui le dépassait encore d'une hauteur convenable, était couverte de planches qui formaient un chemin commode et assez large pour que huit hommes pussent y passer de

(1) Strada, t. II, lib. vi, p. 355, 356.



















entière au caractère personnel du prince de Parme, en lui témoignant leur reconnaissance pour sa bienveillance envers eux, ils se plaignaient du malheur des circonstances qui ne lui permettait pas d'agir d'après son caractère et ses penchans. Ils déclaraient qu'ils remettraient avec joie leur sort entre ses mains, s'il était maître absolu de ses actions, et s'il n'était pas forcé d'obéir à une volonté étrangère, que son équité naturelle ne pouvait pas lui faire approuver. On ne connaissait que trop l'inflexibilité du roi d'Espagne et le vœu d'extermination qu'il avait fait entre les mains du pape; de ce côté, toutes leurs espérances étaient perdues. Les magistrats défendaient ensuite avec une noble chaleur la mémoire du prince d'Orange, leur bienfaiteur et leur libérateur, en récapitulant les véritables motifs qui avaient amené cette funeste guerre et entraîné la défection des Provinces-Unies de la couronne d'Espagne; ils ne dissimulaient pas en même temps qu'ils avaient en ce moment l'espérance de trouver dans le roi de France un nouveau maître plus indulgent, et ils ne pouvaient même pas, par ce motif, entrer en accommodement avec le roi d'Espagne, sans se rendre coupables d'ingratitude et de la légèreté la plus condamnable (1).

En effet, les Provinces-Unies, découragées par une

(1) De Thou, histoire universelle, t. IX, p. 247, 248. — Meteren, liv. XII, p. 243, *verso* 244, *recto* et *verso*.







































































































# TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS DANS LE SECOND VOLUME.

---

## LIVRE QUATRIÈME.

CHAP. I.	Les iconoclastes. . . . .	<i>pag.</i>	1
— II.	La guerre civile. . . . .		47
— III.	Démission du prince d'Orange. . . . .		80
— IV.	Décadence et dispersion de la confédération des gueux. . . . .		96
— V.	Armement du duc d'Albe, et sa marche vers les Pays-Bas. . . . .		115
— VI.	Premières ordonnances du duc d'Albe. — Départ de la duchesse de Parme. . . . .		140

## PIÈCES DÉTACHÉES.

N°. I.	Procès et exécution des comtes d'Egmont et de Horn. . . . .		158
— II.	Siège d'Anvers par le prince de Parme. . . . .		171
— III.	La résolution et l'avis de la sainte inquisition sur les troubles des Pays-Bas, l'an 1568. . . . .		244
— IV.	Sentence du roi touchant les Pays-Bas, du 26 de febvrier 1568. . . . .		246

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.























































































